

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ⵎⵓⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ  
ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ  
ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ ⵏ ⵓⵏⵉⵎⵓⵏⵉ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري- تيزي وزو  
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre : .....

N° de série : .....

Mémoire en vue de l'obtention  
Du diplôme de master II

**DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères**

**FILIERE : Langue française**

**SPECIALITE : littérature et civilisation**

*Titre*

**La figure du manifestant dans la nouvelle de  
*Manifestant* de « RACHID Mimouni »**

**Présenté par :**  
**Hassenaoui Chafia**  
**Hadj Ali Sylia**

**Encadré par :**  
**M. MADI Abane**

**Jury de soutenance :**

Président : M.MAHMOUDI Hakim, MCA, UMMTO  
Encadreur : M. MADI Abane, MCB, UMMTO  
Examineur : M.HAMDI Mehdi, MCB, UMMTO

**Promotion : Novembre 2020**

## ***Remerciements***

Tous d'abord, nous louons DIEU le tout puissant de nous avoir donné, la volonté et la patience pour réaliser cette recherche.

Nous tenons à remercier et à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à notre directeur de recherche Docteur MADI ABANE, pour nous avoir honorées par son encadrement, pour sa modestie, pour ses précieux conseils et sa disponibilité en qualité de directeur de mémoire. Il n'a jamais manqué de nous apporter de l'aide et des orientations durant l'élaboration de ce travail de recherche .Sans lui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Nous remercions également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

Nous adressons également nos remerciements à l'ensemble des enseignants du département de français de l'UMMTO.

Un grand merci à ceux qui nous ont donné de l'aide et qui nous ont encouragés tout au long de la réalisation de ce travail de recherche.

## *Dédicaces*

Je dédie ce travail à

Mes chers parents pour leur patience, leur soutien permanent et leur encouragement  
Ceux qui m'ont soutenu tout au long de mes études : ma grand-mère, mes frères : Yacine et Abdelmadjid, mes sœurs : Saida , Sylia et Hanane.

Mon cher mari.

Ma belle-mère, mes belles sœurs et mes beaux-frères.

Mes oncles, mes tantes paternelles et mes tantes maternelles.

Mes cousins et mes cousines.

Mon cher binôme et sœurlette Sylia Hadj Ali .

Mes cher(e)s et inoubliables ami(e)s :Saadi, Madjid, Sabah, Fatma Oukara, Nawel Gaoui ,Fadila Mebarki,Dihia Oumeddah, Souad et Karima Atmane.

Tous mes camarades de master 2 promotion 2019/2020 : Nait AbderahmaneMouhendOuali, Kahina imadouchene,SadiaMokrani, Djamel Hadj Ali,HamidIassamen,MouhemedMamar Farid, GhaniaIkhlef, Sonia Chabane,Malika Zaidi, GhaniaBelkessa, Fatma Iboukhoulef, Samira Kaoudji,DjidjiChikhi, Lynda Ait Ouarab,Lynda Kabri,SyliaIazourene,SoniaHammad,DihiaIkhlef.

« Toute personne qui me connait et m'aime ! »

« Toute la famille HASSENAOUI sans exception. »

**CHAFIA HASSENAOUI**

## *Dédicaces*

A celui qui n'est plus là où il était, mais il est partout où nous sommes. A celui qui était derrière chaque pas que je fais sur le chemin de la connaissance, à celui qui m'a appris à me tenir debout face aux difficultés, l'épaule solide, et l'œil attentif mon cher père. Paix à ton âme.

A la lumière qui a prononcé son nom dans ma langue, à celle qui m'a donnée l'espoir, à celle qui m'a donnée sa vie. À ma bien aimée maman.

A la source de mon bonheur mes frères et sœurs :

Chafik, Samira, Ramande et sa femme Wahiba.

A ma chère grand-mère que Dieu te garde pour nous.

A ceux avec qui j'ai partagé le bonheur et le malheur de ma vie : Karim, GhaniaBelkessa et Lila Ferhat.

A ma binôme :ChafiaHassenaoui

A mes chères amies : Chafia, Kahina, Dalila, Nadia, Kenza, Sonia et Dihia.

A mes cousins et cousines :Chabane,Mouham-Arabe,Djouhar, Lounes,Yacine,Walid et Ghani.

A mes tante :Ferroudja et Nadia ainsi leurs enfants

A mes collègues de la promo 2019-2020

**SYLIA HADJ ALI**

## Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Introduction

Chapitre 1: la vie du manifestant

1. Un personnage aux frontières du mystère.....	07
1.1 Sa solitude .....	07
1.2 Son sérieux.....	08
1.3 Son mystère.....	09
2. Ses rapports avec les autres .....	10
2.1 Avec sa voisine .....	10
2.2 Avec le chauffeur de bus .....	11
2.3 Avec son chef de service .....	12
2.4 Avec son collègue de bureau.....	12

Chapitre2 : Les rapports du manifestant à la politique

1. La traque opérée par la police .....	14
2. La politique et le personnage principal .....	20
2.1 La politique en générale .....	20
2.2 La politique en Algérie (les années 1980) .....	20
2.3 L'actualité de la politique en Algérie.....	22
2.4 Le manifestant et la politique .....	23

Chapitre 3 : Autour de la manifestation

1. Manifester en solitaire .....	25
2. La signification de la pancarte .....	28

Conclusion

Bibliographie.

La thématique politique qui traverse la littérature algérienne de l'après-guerre l'a mise dans un espace où le politique s'attire les regards des penseurs, des écrivains et des observateurs, notamment les militants inscrits dans des perspectives historiques et ce, depuis les années soixante jusqu'à la fin des années quatre-vingts.

La dénonciation n'est pas une parole étrangère à la tradition de la littérature algérienne d'expression française ; dès son émergence, dans les années trente, elle appréhende le langage comme ayant une force, une puissance d'intervention sur le réel : c'est le langage du militantisme, de l'engagement, du discours, de la parole que choisissent les écrivains...<sup>1</sup>

À cette époque l'écrivain se retrouve face à une société et à un pays qu'il tente de changer, il ne peut et ne veut rester neutre. Ainsi, écrire pour Rachid Mimouni est une mission d'une importance capitale : « *c'est jouer un rôle de tribunal et de conscience, d'écrire et dénoncer l'abus, l'injustice, l'anormalité* ». <sup>2</sup>Malgré sa vision poétique de l'acte d'écrire, Rachid Boudjedra rejoint son ami Rachid Mimouni : « Il m'a toujours semblé que parler ou écrire c'est exprimer, toujours combiné les mots telle manière que de leurs combinaisons naisse une image, une impression profonde, une émotion pure et surtout une conscience émue et mouvementée du monde »<sup>3</sup>.

La majorité des écrivains algériens avouaient que la littérature est irrémédiablement liée à la souffrance du peuple, à ses aspirations, à ses rêves, ses illusions et désillusions. Ce qui est à souligner, c'est que la période qui s'étend de 1962 jusqu'à la fin des années 1990 est marquée par la censure : les œuvres produites à cette période étaient pratiquement toutes censurées et cela est dû essentiellement aux thèmes traités dans les œuvres ou les auteurs tentaient de dénoncer les pratiques du pouvoir. Et comme ce dernier avait tout contrôle, aucun écart n'était. Toute parole différente était considérée comme subversive, les gouvernements freinaient toute voix autonome, des pièces de théâtre interdites, des livres édités à l'étranger interdits, etc.

Rachid Boudjedra, Tahar Ouetta, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, et dans les années 1980 Rachid Mimouni surtout, incarnent, chacun à leur manière, l'intellectuel critique du pouvoir en place. La dénonciation du coup d'État de Houari Boumediene, en 1965, par des écrivains comme Rachid Boudjedra (**La Répudiation**) ou Mourad Bourboune (**Le Muezzin**) perpétue une tradition

---

<sup>1</sup>Faouzia Bendjelid, « Le discours de la dénonciation dans le roman « Tombéza » de Rachid Mimouni », **Insaniyat** / إنسانيات [Online], 14-15 | 2001, Online since 31 January 2012, connection on 09 September 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/9650> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.9650>

<sup>2</sup> Mourad bourbon, « Rachid Mimouni accuse », jeune Afrique n 1240, paris, 10octobre 1984, p.77

<sup>3</sup> Rachid Boudjedra, *Lettres algériennes*, pp.19\_20

d'engagement politique fort, qui va de pair avec la critique du conservatisme social.<sup>4</sup>

La situation difficile et contraignante de censure et de répression n'empêche pas quelques rares écrivains, des cinéastes, des dramaturges et des penseurs d'aborder des sujets trop tabous.

Parmi ces écrivains nous avons :

- Mohamed Dib : *la danse du roi en 1986* ;
- Mouloud Mammeri : *la traversée 1982* ;
- Rachid Mimouni : *le fleuve détourné 1982* ;
- Tahar Djaout : *les chercheurs d'os en 1984*.

Tous ces romans cités prennent une tournure politique ou le désenchantement et la critique des mœurs politiques ne sont pas absents. Rachid Mimouni est un écrivain algérien né le 20 novembre 1945 à Boudouaou (Almaa 30km à l'est d'Alger) il est issu d'une famille de paysans pauvres. Malgré son enfance malade (douleur aux articulations), il a réussi dans ses études et accède au cycle supérieur.

Par le monde professionnel (assistant de recherche), Mimouni part au Canada pour terminer sa post-graduation, à l'école des hautes études commerciales de Montréal. Il étudie les sciences à l'université d'Alger avant d'enseigner à l'école supérieure de commerce d'Alger. De son vivant Rachid Mimouni occupait plusieurs postes de responsabilité : membre du conseil national de la culture, président de la fondation Kateb Yacine, président d'Amnesty international.

Après l'apparition de son essai (de la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier) Rachid Mimouni est menacé par les intégristes, en 1993 il a quitté sa résidence de Boumerdès à 50km à Alger et part pour s'installer à Tanger au Maroc avec sa famille. Les menaces des intégristes l'obligent de partir rapidement.

Rachid Mimouni meurt dans sa chambre d'hôpital le 2 février 1995 à Paris. Dans notre travail nous nous sommes intéressées à l'écrivain algérien Rachid Mimouni, auteur mondial, à son style particulier d'écrivain prêt à aborder la réalité par le maniement souple de la langue et de des diverses idéologies en mouvement. Mimouni se différencie particulièrement des autres écrivains par le fait d'être courageux en relation intime avec son pays, ainsi que son peuple. Il est marqué par un engagement politique permanent.

---

<sup>4</sup>Leperlier Tristan, « Les écrivains algériens et l'expérience démocratique dans les années 1990 », *Communications*, 2016/2 (n° 99), p. 145-158. DOI : 10.3917/commu.099.0145. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-communications-2016-2-page-145.htm>

« En dressant un tableau sombre de l'Algérie sous le régime de Boumediene, il porte un regard critique et accusateur sur une société " gangrenée " ». <sup>5</sup>

Il est distingué par son style merveilleusement vivant ; la langue utilisée est simple, claire et compréhensible. Mimouni dépeint la vie, la société ; la politique et les relations humaines selon une optique historique et morale qui lui est propre, calqué sur un idéal d'engagement personnel.

Nous avons opté pour cet écrivain car il a rempli un grand rôle dans la littérature algérienne en particulier, et la littérature maghrébine en général. Et aussi car ses écrits romanesques nous font vivre des histoires passionnantes autres, nous avons choisi la nouvelle *La ceinture de l'ogresse* de Rachid Mimouni parmi d'autres que nous avons lues parce qu'elles présentent un intérêt particulier pour les chercheurs universitaires et les critiques littéraires. Rachid Mimouni, dans les sept textes qui constituent *La ceinture de l'ogresse*, décrit avec minutie l'autoritarisme administratif de son pays. Ce recueil publié en 1990 invitait à une réflexion sur le pouvoir et sur les risques qui menaçaient l'Algérie, prise entre la pesanteur bureaucratique et la montée de l'obscurantisme : sa lecture révèle aujourd'hui la force prémonitoire de la voix du grand écrivain.

*La ceinture de l'ogresse* est considérée comme l'un des meilleurs recueils de nouvelles que la littérature algérienne ait produits à ce jour. Ce, dans la mesure où l'engagement politique est sinon total, du moins manifeste. Par ailleurs, l'écriture prend des tournures originales. « L'accès au sens se trouve perturbé par la recherche de procédés d'écriture n'ayant plus de lien avec les catégories réalistes de la transparence, de la vraisemblance et de la linéarité qui projettent dans la fiction l'illusion du réel ». <sup>6</sup>

Le recueil de nouvelles *La ceinture de l'ogresse* est construite autour de sept textes (le manifestant, histoire de temps, le gardien, les vers à soie, le poilu, les ordinateurs et moi, l'évadé).

---

<sup>5</sup> Redouane, N. (2001). De l'indépendance confisquée à l'identité bafouée dans *Le fleuve détourné* de Rachid Mimouni. *Études littéraires*, 33 (3), 169–183. <https://doi.org/10.7202/501316ar>

<sup>6</sup> **Faouzia Bendjelid**, « L'écriture de la rupture dans l'œuvre romanesque de Rachid Mimouni », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 37 | 2007, mis en ligne le 07 août 2012, consulté le 08 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/4211> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.4211>

Notre intérêt sera porté sur la nouvelle *Le manifestant*.

Dans ce recueil, l'auteur décrit l'absurde administratif de son pays ; c'est une réflexion faite sur le pouvoir et les risques de régression qui menaçaient l'Algérie, une société qui, auparavant n'avait pas de nom en porte un désormais, celui de l'ogresse qui symbolise la terreur qui oblige à la soumission.

Dans *Le manifestant*, récit qui ouvre le recueil et celui qui nous intéresse le plus, l'auteur relève sur un temps ironique les liens que peut avoir un citoyen lambda vis-à-vis de la politique. Le manifestant est arrêté étrangement parce qu'il soutient le président. Où est l'intrigant et le normal ?

La lecture de cette nouvelle, *Le manifestant*, nous a conduites à opter pour le traitement de la représentation de figure du manifestant, comme un objectif auquel aboutir par ce modeste travail. Les caractères du personnage principal dans la nouvelle *Le manifestant* constituent la centralité de notre travail. Nous nous donnons pour mission de traiter la problématique de la relation du manifestant à la politique. Quels liens le manifestant a-t-il avec la politique ?

Nous travaillons sous trois hypothèses :

- Le manifestant est perçu comme un militant acquis à l'action politique ;
- L'emprise des appareils répressifs sur la politique empêche toute activité ;
- L'étouffement de tout acte politique passe par la mise en silence de toute parole, fût-elle des plus élogieuses des officiels.

L'outil théorique que nous allons utiliser, c'est la sociocritique :

Par son objet, ses hypothèses heuristiques et sa problématique générale, la sociocritique se distingue radicalement aussi bien de la sociologie empirique que de la sociologie de la littérature. Elle ne s'occupe ni de la mise en marché du texte ou du livre, ni des conditions du processus de création, ni de la biographie de l'auteur, ni de la réception des œuvres littéraires. Elle ne tient pas ces dernières pour un document historique ou sociologique immédiatement lisible comme un exemple ou comme une preuve. Elle n'isole et ne prélève pas des « contenus ». Sa logique épistémologique n'est pas une logique de la preuve, mais une logique de la découverte appliquée aux procès de sens engagés par les textes.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup>Pierre Popovic, « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques* [En ligne], 151-152 | 2011, mis en ligne le 13 juin 2014, consulté le 08 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1762> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1762>

Nous convoquerons les moyens que nous jugeons utiles dans l'examen de notre problématique. Les approches pratiques pourraient nous aider à appréhender, dans une vision qui réunit des savoirs de divers horizons, notre problématique sans verser dans un quelconque dogmatisme. Nous pouvons lire ce qui suit : « L'interdisciplinarité fait partie intégrante de la constitution de toute discipline [...] toute discipline se construit en entretenant un rapport de force avec les autres disciplines. »<sup>8</sup>

Nous allons suivre le plan suivant : dans le premier chapitre de notre projet qui s'intitule la vie de manifestant, nous allons présenter un personnage aux frontières du mystère et ses relations avec les autres. Dans le deuxième chapitre nous allons étudier les rapports du manifestant à la politique ; la traque opérée par la police et qui est ce que cause la politique pour le personnage principal? Autour de la manifestation est le titre de notre troisième et dernier chapitre dans lequel on va voir comment le personnage principal manifeste en solitaire et la signification de la pancarte dans un texte.

---

<sup>8</sup>Jean-Paul Resweber, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », **Questions de communication** [En ligne], 19 | 2011, mis en ligne le 21 septembre 2015, consulté le 09 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2661> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2661>

# **Chapitre 1**

## **La vie du manifestant**

## 1. Un personnage aux frontières du mystère

D'abord, pour définir un personnage, on peut dire que c'est un élément important, il renvoie à une représentation textuelle d'un être humain ou parfois une autre créature. Sans personnage central, il n'y a pas un récit de type réaliste (la version balzacienne). Les écrivains romanesques conviennent que le développement des personnages est l'élément-clé dans la création d'une histoire.

De même que pour les écrivains que pour la critique littéraire, le personnage constitue un élément d'une extrême importance du fait de son implication dans le récit. Nous pouvons lire à propos de la notion de personnage ce qui suit: « Que le personnage soit de roman, d'épopée, de théâtre ou de poème, le problème des modalités de son analyse et de son statut constitue l'un des points de « fixation » traditionnel de la critique (ancienne et nouvelle) et de toute théorie de la littérature ».<sup>9</sup>

Le personnage ouvre le sillon de la narration en véhiculant le parcours narratif. Il s'agit d'un actant autour duquel des actions sont menées. Aussi bien dans l'écriture romanesque que dans les représentations théâtrales, le personnage invite à la réflexion de par ce qui le caractérise et ce qu'il symbolise. Ensuite, le terme mystère c'est quelque chose qui déconcerte la compréhension, et ne peut être expliqué, ou ce qui est secret et caché, obscur, inaccessible à la raison humaine. Mystérieux ne veut pas dire forcément fantastique, fantomatique. Mystérieux peut signifier ce qui sort de l'ordinaire, ce qui ne suit l'ordre naturel tel qu'imaginé par le collectif. Dans notre roman, le personnage principal (le manifestant) se comporte à la fois comme être social et comme être réfractaire à l'ordre.

Alors, le personnage principal, dans cette nouvelle, est quelqu'un qui est bizarre, singulier, unique et solitaire. Le personnage principal, dans ce texte, est anonyme tout au long du texte n'a pas voulu donner son nom, comme nous avons vu à la page 26. « Le manifestant fut introduit dans le bureau du brigadier qui lui proposa un siège et mit à l'observer en fumant une cigarette »<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup>Hamon Philippe. Pour un statut sémiologique du personnage. In: *Littérature*, n°6, 1972. *Littérature*. Mai 1972. pp. 86-110. DOI : <https://doi.org/10.3406/litt.1972.1957>

<sup>10</sup> MIMOUNI Rachid, *la ceinture l'ogresse*, Edition Laphomic, 1990, p.26.

L'absence de nom interroge, car il pourrait s'agir d'une image dont la fabrication renvoie à ce que veut en faire l'auteur. Appelé *Le manifestant*, le personnage principal se fraie un chemin dans le corps social tel que perçu par les réflexes communs. Exerçant une activité politique « étrange », le manifestant s'attire les regards des appareils d'Etat. Le personnage anonyme véhicule un désir de rectification de la facette des rôles sociaux.

### 1.1 Sa solitude

Les gens confondent souvent être solitaire et solitude. Mais, il y a beaucoup de gens qui préfèrent passer leur temps seuls plutôt que d'entrer en communion avec les autres. Les personnes qui sont à l'aise seules ne sont pas affectées par un sentiment de solitude. Elles peuvent même avoir un plus grand sentiment de solitude au milieu d'une foule. Nous pouvons lire ce qui suit : « *La solitude peut être sereine, accueillie, attendue ou même provoquée.* »<sup>11</sup>

Le manifestant est un homme âgé veuf qui habite tout seul. Il n'a ni femme, ni enfants, ni même une famille. Il s'occupe de tous ses besoins tout seul, dans les trois premières pages l'auteur décrit sa vie quotidienne, tous les petits détails de sa vie, sa solitude : « l'homme avait cette habitude des solitaires de s'adresser à haute voix à lui-même et aux objets familiers. »<sup>12</sup> L'auteur nous éclaire sur la manière dont ce personnage se réveille le matin :

...vers le réveil d'un geste dont la précision trahissant a longue habitude de celui qui ne dort jamais son saoul. Il sautera sur les pieds et marcha vers la salle de bain, les doigts fourrageant dans ses cheveux .il sourit dans le miroir et tourna le bouton du robinet. Pas même un borborygme.<sup>13</sup>

La façon dont il se comporte tant par son habillement que par dans son milieu professionnel et les grands événements incitent à voir en ce personnage des questions sur l'absurdité qui se manifeste dans le texte. Nous pouvons lire à propos de cette nouvelle (le manifestant) ce qui suit :

Dans la nouvelle *Le manifestant*, l'absurde se déclame d'abord à travers le spectacle insolite d'une manifestation solitaire en faveur du président de la République. L'action n'est pas illégale, mais elle constitue une rupture avec l'ordre habituel des choses qui voudrait toujours qu'un soutien au président ne puisse paraître qu'à travers un défilé massif, un raz de marrée, un bain de foule...Toutefois, l'acte n'étant pas illégal, l'arrestation du manifestant devient une démarche entachée d'absurdité car elle participe d'une répression d'une opinion libre.<sup>14</sup>

---

<sup>11</sup>Castellan Yvonne, « Le sentiment de solitude », *Le Journal des psychologues*, 2009/10 (n° 273), p. 54-57. DOI : 10.3917/jdp.273.0054. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-10-page-54.htm>

<sup>12</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit.* p.15.

<sup>13</sup>*Ibid* ,p 15.

<sup>14</sup>Amrani, Mehena, L'absurde dans les nouvelles de Rachid Mimouni, *Plurielles*, p2. Le texte est consultable au lien suivant : [https://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/4\\_33\\_12.pdf](https://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/4_33_12.pdf)

Il hésita sur le choix de la cravate. Il faut rester dans la sobriété, décida-t-il finalement. Le noir aux rayures fera l'affaire. Il décrit aussi cette personne physiquement (ses cheveux, ses moustaches, ses yeux...). La solitude est un thème très présent dans la littérature. Les écrivains prennent, souvent, de la distance d'avec leurs semblables.

Si l'écriture requiert un recul par rapport à l'actualité, il n'en reste pas moins que l'écrivain est l'être qui sait le plus prendre le pouls de la société. Donc, il s'agit d'une solitude atypique que celle que nous découvrons chez le personnage de notre texte, à savoir le manifestant. En abordant le thème de la solitude, nous nous rendons compte que les liens de l'homme moderne à l'Autre sont empreints de beaucoup de confusions. Nous pouvons lire ce qui suit :

Les écrivains sont les premiers à mettre en scène, plus ou moins métaphoriquement, dans leurs œuvres ou à exprimer plus directement dans leurs journaux personnels, les affres de la création littéraire, la solitude socialement créée du créateur, leur difficulté à vivre leur engagement littéraire sur le mode d'une passion exclusive pour des raisons le plus souvent économiques ou encore leur rapport littéraire au monde « ordinaire » (extra-littéraire). Ils sont alors comme les ethnographes de leurs propres vies, de leurs propres conditions de travail et notamment des multiples obstacles à la création.<sup>15</sup>

## **1.2 Son sérieux**

Les personnes solitaires valorisent le temps et aiment être à l'heure (ponctuelle). Ils ne sont jamais en retard parce qu'ils savent à quel point il est irrespectueux de faire perdre le temps de quelqu'un d'autre. Elles sont pointilleuses, à la limite de la manie. Les solitaires sont, dans bien des cas, notamment dans l'aspect psychique, tournés vers soi (un repli ou un enfermement). Dans notre objet d'étude (notre corpus), le personnage principal est méticuleux, discipliné et très adroit dans ses activités professionnelles. Cela est-il interrogeant ? Y a-t-il des liens entre la solitude et le sérieux ou alors ce qu'un cliché que nous rencontrons dans notre vie quotidienne. Donc, c'est le cas de notre personnage principal de cette nouvelle. C'est une personne qui est très sérieuse dans sa vie et surtout concernant son travail, c'est quelqu'un qui agit avec réflexion, il sait la valeur de son temps et sait bien comment le diriger. Il ne plaisante jamais, il ne fait pas d'écart de conduite, il reste toujours sage. C'est un travailleur consciencieux qui ne s'absente jamais sans raison, c'est ce que confirme ce passage :

---

<sup>15</sup> 17. Visions littéraires de la double vie », dans : *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, sous la direction de Lahire Bernard. Paris, La Découverte, « TAP / Lab. Sciences Sociales », 2006, p. 509-528. URL : <https://www.cairn.info/la-condition-litteraire--9782707149428-page-509.htm>

« Je ne me suis pas absenté hier. Je ne m'absente jamais .de toute ma vie de postier, mon bureau resté inoccupé qu'à deux reprises. La première fois c'était le jour de la mort de ma femme .la seconde, c'est parce que j'avais été retenu contre mon gré » .<sup>16</sup>

C'est ainsi que tous ses collègues s'accordent à le qualifier d'employé modèle « ils m'ont confirmé que vous absentiez jamais, et que vous arriviez toujours à l'heure à votre travail... »<sup>17</sup> Si l'auteur fait appel au stéréotype ; il est cependant loin de sombrer dans cette catégorie des stéréotypes qui : « ...sont des produits d'un processus déficient de la pensée parce qu'ils sont rigides. »<sup>18</sup>

Nous pouvons constater, de par notre analyse de la nouvelle, que la rectitude affichée par le manifestant est due à un inconscient collectif généré par des déterminismes moraux érigés par l'imaginaire collectif dont est imbu tout être social.

### 1.3 Son mystère

Nous avons jugé que le personnage principal du texte, *Le manifestant*, est une personne mystérieuse par rapport à ses actes, difficiles à cerner du fait de sa capacité d'être en marge du mouvement normal de la vie. Difficile est le fait de repérer la morale, la culture et les tendances de ce personnage.

Alors, le fait de sortir seul dans la rue et manifester en solitaire avec une pancarte est une position qui sort des normes fixées par la vie sociopolitique, comme on l'a vu dans la page 20 : « *L'homme, imperturbable, continuait à marcher au milieu de la chaussée, tenant haut bandit son panneau sur lequel étaient artistiquement calligraphiés, en arabe puis en français, ces simples mots : \* تحيا الرئيس، vive le président \** ».<sup>19</sup>

Tout le monde le critique et tout le monde le regarde avec un regard bizarre, les gens dans la rue le prennent pour un fou qui souille l'image de la ville. « *La remontée du manifestant solitaire sorte draguait les trottoirs de la rue de leurs grappes d'adolescent désœuvrés qui entreprirent de faire escorte au singulier supporter* » .<sup>20</sup>

C'est un citoyen au comportement irréprochable, malgré toutes les tentatives menées

---

<sup>16</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p.28.

<sup>17</sup>*Ibid*,p. 54.

<sup>18</sup>Dorai Mohamed Kamel. Qu'est-ce qu'un stéréotype?.In: **Enfance**, tome 41, n°3-4, 1988. pp. 45-54.DOI : <https://doi.org/10.3406/enfan.1988.2154>

<sup>19</sup> MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p20.

<sup>20</sup>*Ibid*,p20.

par la police pour le contrôler, l'intimider et le jeter à la vindicte populaire. En effet, la police voulait avoir les moindres détails sur sa vie privée ce, par tous les moyens. Nous pouvons lire ce qui suit à propos des régimes autoritaires :

L'autoritarisme peut être défini comme l'accaparement du pouvoir par un groupe restreint ne tolérant aucune contestation, et encore moins une quelconque forme de participation politique susceptible de fragiliser sa domination sans partage. Son principe constitutif est donc l'exclusion politique, qui est en soi une violence. En cela, il se situe entre deux pôles clairement identifiables : la démocratie, fondée sur la libre alternance des majorités ; et le totalitarisme, qui impose sa vision du monde par une violence d'État sans limites et la négation systématique de tout espace privé. <sup>21</sup>

## 2. Ses rapports avec les autres

### 2.1 Avec sa voisine

Le personnage principal de cette nouvelle essaye au maximum d'éviter de parler avec ses voisins. Le premier mai, c'est la journée internationale du travail. Pour le manifestant, cette journée fériée est spéciale. « *Il me semble que le soleil brille aujourd'hui d'un éclat particulier, nota-t-il en fixant le ciel à travers la fenêtre* ». <sup>22</sup>

Le matin, il ouvre la porte de sa maison pour sortir, il se trouve face à face avec sa voisine. Pour lui, cette dernière est une femme bavarde, car elle a l'habitude de se permettre toutes sortes de questions qu'elle pose à autrui. Elle a l'air de passer ses journées dans la cage d'escalier, elle se caractérise par sa vigilance ; car elle a sous l'œil ses voisins ou les locataires de l'immeuble. « *La volubile matrone semblait passer ses journées sur le palier, plus vigilante que concierge guettant des locataires mauvais payeurs. Il s'empressa de la saluer en lui faisant remarquer la qualité de la matinée printanière* . » <sup>23</sup>

Le manifestant salue sa voisine en faisant des mouvements pour lui faire remarquer la qualité de la matinée de cette journée spéciale. Cette voisine est curieuse, elle veut vraiment savoir pourquoi cette journée est si spéciale pour son voisin, c'est pour cela qu'elle lui a posé la question suivante : « *vous allez faire votre demande en mariage ?* ». <sup>24</sup> Il le lui confirme

---

<sup>21</sup>Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul, « Chapitre 4. Les systèmes autoritaires. Violence et résilience », dans : *Violence et politique au Moyen-Orient*. sous la direction de Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul. Paris, Presses de Sciences Po, « Nouveaux Débats », 2014, p. 155-203. URL : <https://www.cairn.info/violence-et-politique-au-moyen-orient--9782724615852-page-155.htm>

<sup>22</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p15.

<sup>23</sup>*Ibid*, p17.

<sup>24</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p.17.

avec certitude : Il se retourna. La commère le fixait d'un air narquois, parfaitement, confirmait-il.<sup>25</sup>

Après l'arrestation du manifestant, un officier de police qui porte le nom de BOUTAMA a reçu un ordre de son supérieur pour fouiller la vie du manifestant commençant par son passé, ensuite son présent en interrogeant ses voisins d'immeuble, et ses collègues de travail. « *Il faut qu'on sache à quoi s'en tenir. Fouille sa vie* ». <sup>26</sup>Pour obtenir des informations, BOUTAMA a commencé son interrogatoire par la voisine du manifestant. « *La grosse dame savait d'expérience que la police enquête rarement pour le bien d'un citoyen.* » <sup>27</sup> Elle essaya de profiter de la situation et prendre des informations, mais l'officier lui faisant remarquer qu'il était venu pour obtenir des informations et non pour en fournir.

Pour elle, cet homme est bizarre : « *Il faut avouer que cet homme est bizarre. Je ne l'ai jamais vu faire honneur à ses obligations de voisin.* ». <sup>28</sup>En rentrant du travail, le manifestant est retenu par sa voisine pour une discussion (conversation). Elle essaye d'engager avec lui une conversation, dans le but d'échanger des idées avec lui et oublier la fatigue de la journée, c'est à peine qu'il avait dit deux ou trois mots qu'il ferma la porte derrière lui. Elle ajoute, entre voisins, qu'il est normal de s'entraider, mais à chaque fois qu'elle lui demande un peu de pain ou de lait, il lui claque la porte au nez. « *Non, vraiment le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a un comportement singulier* ». <sup>29</sup>

Ainsi, le jour où le supermarché s'est mis à vendre des bananes : « *Tout le quartier s'y trouva à faire la queue pour obtenir le précieux carton de vingt-cinq kilos de fruits exotiques. Pas lui. Pourquoi je vous le demande ? Il n'aime pas les bananes, dites ? Vous ne trouvez pas que c'est étrange ? Anormal ?* ». <sup>30</sup>

## **2.2 Avec le chauffeur de bus**

Le premier mai, le jour de la fête du travail : le matin de cette belle journée printanière, l'homme décide de sortir et de manifester (source de ses tracas avec la police).

---

<sup>25</sup>*Ibid*, p.17.

<sup>26</sup>*Ibid*. p.41

<sup>27</sup>*Ibid*.

<sup>28</sup>*Ibid*

<sup>29</sup>*Ibid*, p.42.

<sup>30</sup>*Ibid*,..

Il arrive à l'arrêt de bus, la rue est déserte : « *au moins aujourd'hui, il ne sera pas nécessaire de se battre pour monter* »<sup>31</sup>.Après une demi-heure d'attente, en fin un autocar presque neuf mais déjà dégingué s'annonce.

L'homme prend le bus vers le centre-ville, il s'installe devant le siège du chauffeur, ce dernier jeta un regard dans le rétroviseur et adresse un sourire au client il pense que cet homme est en route vers son lieu de travail : « *Salut, camarade, lui dit-il. Toi aussi, tu es de service aujourd'hui* ». Le client lui infirme son hypothèse en rendant son sourire : « *non, non pas du tout. Je vais au centre-ville.C'est pour moi un jour spécial* ».<sup>32</sup>

### **2.3 Avec son chef de service**

Le chef de service est un élégant et sympathique jeune homme, il affirme à l'officier BOUTAMA qu'il est le dix-septième chef de service du manifestant et son collègue du bureau, et il ne sera pas le dernier.Pour son chef de service, le manifestant est un employé modèle (rares sont ceux qui lui ressemblent, notamment dans son sérieux, sa rectitude, etc.). « *Pour moi, c'est un diplodocus, c'est-à-dire un survivant d'une espèce longtemps disparue.* ».<sup>33</sup>

Pour que le fonctionnaire puisse situer le bonhomme, il ajoute : « *Il n'est jamais arrivé en retard à son travail, pourtant il habite dans un quartier très éloigné d'ici ..... dans une ville où les bus sont aussi rares.....mais il est toujours là à huit heures.* ».<sup>34</sup>

Aussi il n'a jamais manqué une seule journée, « *Lorsque son collègue est venu m'annoncer qu'il n'était pas là j'ai tout de suite deviné qu'il s'était produit un grave événement dans sa vie* ».<sup>35</sup> Il est mieux noté que son collègue du bureau.

### **2.4 Avec son collègue de bureau**

Le manifestant n'a pas de liens spéciaux (surtout d'amitié) avec son collègue. Ils sont juste collègues mais pas amis, ces deux collègues travaillent ensemble, l'un face à l'autre depuis quarante ans, malgré que le pays et le monde entiers aient connu plusieurs bouleversements ; à titre d'exemple, la fin de la deuxième guerre mondiale, la longue

---

<sup>31</sup>MIMUONI Rachid,*op.cit*p.18.

<sup>32</sup>*Ibid*, p.19.

<sup>33</sup>*Ibid*,p.46.

<sup>34</sup>*Ibid*,p.47.

<sup>35</sup>*Ibid*,p.47.

marche chinoise, notre indépendance, la guerre du Vietnam...etc. ; Ces deux bureaux n'ont pas changé.

...mais ce bureau n'a pas connu le moindre changement. C'est un ilot de temps immobile. Mon collègue et moi, nous avons continué à pénétrer ici tous les jours à huit heures, à nous asseoir derrière ces meubles jumeaux pour nous mettre à remplir les mêmes formulaires.<sup>36</sup>

Les deux fonctionnaires ont l'habitude de s'asseoir chacun derrière son bureau tous les jours à partir de huit heures, pour remplir les mêmes formulaires, rien de plus.

Afin de préserver la qualité de leur relation comme collègues, ils se sont fixé une règle de ne jamais poser des questions personnelles ; c'est le secret de leur durable cohabitation pendant quarante ans. Il le qualifie d'employé modèle qui ne manque jamais à ses engagements professionnels.

---

<sup>36</sup>MIMUONI Rachid,*op.citp.*50.

# **Chapitre2**

## **Les rapports du manifestant à la politique**

## 1. La traque opérée par la police

L'homme arrive au centre-ville, une question lui traverse l'esprit : « *Comment une si petite ville peut-elle contenir tant de gens ? Où passent-ils la nuit pour ressortir si nombreux au soleil ?* ». <sup>37</sup>

Il hésite à traverser la chaussée, car les conducteurs prennent plaisir à accélérer à l'approche d'un passage à piétons.

L'homme s'arrête au milieu de la chaussée : « *Les voitures se fondaient sur lui comme les vagues sur un récif. Il resta un moment à sourire aux conducteurs qui le contournaient et se permit même d'adresser à quelques-uns un léger signe de la main* ». <sup>38</sup>

Il est considéré comme l'un de ces fous de la ville.

L'homme continuait à marcher au milieu de la route, tenant haut son panneau sur lequel étaient clairement calligraphiés, en arabe puis en français ces mots : *تحيا الرئيس* vive le président.

Le manifestant solitaire rencontre le premier policier sur son chemin, ce dernier reste un moment à observer l'homme dans le but de comprendre la réalité de cette manifestation en solitaire. En ce moment, plusieurs questions traversent le cerveau de l'agent de l'ordre, « *Il tourna le dos et s'engagea dans une rue transversale, ce policier était un sage* ». <sup>39</sup>

Cent mètres plus haut, le manifestant rencontre un deuxième policier ; ce dernier aussi resta un moment étonné ; en utilisant un talkie-walkie, il informe son chef de brigade, ce policier était avisé ; il ne fait rien sans bien y penser. Le brigadier, à son tour, a informé par radio son commissaire. « *Ce derniers donna quelques fébriles coups de téléphones à la Présidence, au Parti au Syndicat. Les trois réponses furent aussi identiques que sèches* ». <sup>40</sup>

Il confirme finalement qu'aucune manifestation n'était programmée pour ce jour ; car à la veille de chaque regroupement public, on n'oublie jamais de prévenir la presse pour que le peuple marque sa présence dans la rue avec force et la police pour le surveiller.

---

<sup>37</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p.19.

<sup>38</sup>*Ibid*,p.20.

<sup>39</sup>*Ibid*,p.24.

<sup>40</sup>*Ibid*,p25.

Après avoir eu des informations, le commissaire donne un ordre au brigadier d'arrêter le manifestant solitaire. La situation devient de plus en plus grave ; car cet homme qui porte la pancarte était près du palais présidentiel. C'était près de son portail que l'attendait le troisième policier, celui-ci décida d'intervenir immédiatement car il est responsable de la protection de ce haut lieu.

Il était ambitieux ; alors pour lui c'est une occasion qui va lui permettre d'avoir un grade dans son métier. En ce moment, la voiture du brigadier s'arrête, il décide d'embarquer le bonhomme. *« La voiture du brigadier survint à cet instant précis et embarqua promptement le bon- homme qui se laissa faire sans protester et sans opposer de résistance ».*<sup>41</sup>

L'homme est enfermé avec sa pancarte dans un bureau du commissariat, après une longue réflexion ; le chef de police laisse le soin à son adjoint d'interroger le manifestant.

*« Je te sais suffisamment averti de l'imprévisibilité des choses politiques. Tu tâcheras donc de procéder de façon à nous éviter les retours de bâton toujours possibles dans une affaire aussi délicate .Moi, je dois aller chercher du lait en poudre pour mon dernier-né ».*<sup>42</sup>

Le manifestant prend place dans le bureau du brigadier ; il est sagement assis derrière un siège proposé par ce dernier, le brigadier se mit à l'observer en fumant une cigarette. Après un temps de réflexion, il fait sortir un volumineux imprimé et se mit à poser des questions à son homme. Avec une parfaite neutralité et une bonne volonté remarquable, le manifestant répond donc aux questions en donnant toutes les précisions nécessaires et ne laisse aucun détail rester dans l'ombre. Le policier notait soigneusement les informations dans le questionnaire, après une longue heure passée, il ferme l'épais document et le repoussa du revers de la main.

*« Bien, bien, dit-il. Maintenant que nous avons satisfait aux exigences administratives, nous allons pouvoir discuter de l'affaire qui nous occupe .Expliquez-moi donc l'origine de ce malentendu ».*<sup>43</sup>

Les services de la police ont considéré cette manifestation en solitaire comme un léger dérapage de la part du manifestant, mais ce dernier confirme que cette méprise n'existe pas.

---

<sup>41</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*,p.25.

<sup>42</sup>*Ibid*,p25.

<sup>43</sup>*Ibid*,p.26.

Le policier ne comprend pas comment il se fait que ce manifestant est retrouvé seul avec sa pancarte dans la rue c'est pour cela qu'il suppose plusieurs hypothèses afin de comprendre la réalité de cette manifestation en solitaire :

- Cet homme est un travailleur consciencieux et la section syndicale de son administration a invité tous les fonctionnaires à participer à une manifestation pour le jour du premier mai, et le sens du militantisme de cet homme lui faisait un devoir d'y répondre.
- L'invitation à manifester qui serait adressée à ce fonctionnaire ne l'intéresse pas vraiment c'est pour cela qu'il a oublié le lieu de rassemblement. « *J'ai toujours cru à la nécessité d'une mobilisation permanente des travailleurs. J'attache la plus haute importance à toutes les activités syndicales. Je ne pouvais donc pas faire montre de distraction la veille d'un premier mai* ». <sup>44</sup>

Le policier suppose aussi que :

- Le manifestant était absent de son poste de travail la veille de l'arrestation c'est pour cela qu'il n'était pas informé de l'annulation de la manifestation prévue. « *Je me suis pas absenté hier. Je ne m'absente jamais. De toute ma vie de postier, mon bureau n'est resté inoccupé qu'à deux reprises. La première fois, c'était le jour de la mort de ma femme. La seconde, c'est parce que j'avais été retenu contre mon gré* ». <sup>45</sup>

Le manifestant infirme toutes les hypothèses du policier, comme il confirme avec certitude qu'il n'y'a eu ni malentendu, ni distraction, ni absence, ni manifestation annulée. C'est de sa propre initiative qu'il est descendu dans la rue. Après cette dangereuse déclaration et toutes les affirmations du manifestant, le policier l'a considéré comme un fou car il n'est pas conscient de la gravité de sa déclaration, comme il a crû que cet homme a été déjà traité dans un asile psychiatrique : « *Tu es fou ou quoi ? Sais-tu bien dans quelle voie tu t'engages ? Es-tu bien conscient de la gravité de ta déclaration ? De toutes les conséquences prévisibles ?* ». <sup>46</sup> Mais, le manifestant, lui, affirme qu'il a une bonne santé morale et un parfait équilibre mental.

---

<sup>44</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p.28.

<sup>45</sup>*Ibid*, p.28.

<sup>46</sup>*Ibid*, p.29.

Malgré cela ; le policier n'a pas pu croire cette affirmation, car pour lui si cet homme était sain d'esprit il comprendrait qu'il est préférable de mentir que d'assumer les conséquences de son acte (manifestation en solitaire). Pour le manifestant, la constitution reconnaît à tous les citoyens le droit d'exprimer leur opinion, donc il a usé pour marquer son soutien à l'action et à la personne du président, en sachant que les manifestations en solitaire ne sont pas interdites dans le pays. A la fin de cet interrogatoire, le policier informe le manifestant en utilisant un langage clair que ; si il voulait jouer au malin, il paierait très cher : « *Dans ce pays, il n'y'a que deux tabous : le Prophète et le Président. L'un et l'autre sont, par définition, intouchables. Critiquer l'un, c'est vouloir mettre bas l'Islam, critiquer l'autre, c'est vouloir mettre en l'air la Révolution.* ». <sup>47</sup>

L'homme maintient toujours que son acte a été accompli de façon délibérée et préméditée ; dans ce cas le policier conclut que l'affaire le dépasse il ne peut rien faire. « *Que Dieu te garde, conclut le policier en se levant* ». <sup>48</sup> Le policier rendit compte de l'interrogatoire à son supérieur qui l'attendait dans son bureau. Le commissaire conclut que c'est une affaire politique qui dépasse les services de police, il décide donc de remettre l'homme aux mains des services compétents. Le policier informe son commissaire que cet homme est bizarre, car il n'a pas l'air inquiet de sa situation actuelle. Ils essayent de comprendre comment il s'est retrouvé seul avec sa pancarte dans la rue.

Le commissaire donne un ordre au brigadier d'aménager le bureau en cellule, et de placer une paille et une couverture pour le manifestant. Il s'apprêtait à partir ; en ce moment, l'homme insiste pour le voir. L'officier n'est pas en bonne humeur, il se dirige à pas vifs vers le bureau du brigadier. L'homme le salue, d'abord, ensuite il lui demande de lui expliquer la cause pour laquelle il a été arrêté, comme il lui pose quelques questions : est-ce que la liberté d'expression existe dans un pays démocratique ? Aussi, est-ce que le système interdit de soutenir le chef de l'état. Le commissaire informe cet homme que son cas n'est pas de sa compétence, ce sont les services spéciaux qui vont répondre à toutes ses questions.

Pour le manifestant, il réclame le statut de prisonnier politique dans ce cas, il a des droits afférents à son statut : d'abord, le droit à l'information ; il demande une installation immédiate d'un téléviseur dans sa chambre. Ensuite, il veut toutes les presses même les journaux étrangers, aussi un papier, un stylo et deux enveloppes : l'une pour l'intérieur et

---

<sup>47</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, pp,30,31.

<sup>48</sup>*Ibid*,p31.

l'autre pour l'extérieur ; la première lettre pour le président afin de l'informer de ce qui vient de se passer. Et la deuxième, à Amnesty international. « *Je suis persuadé que son entourage le trompe. Ce qui explique toutes les mauvaises décisions qu'il a prises. C'est un homme que je respecte et admire. C'est la raison pour laquelle je voulais soutenir et encourager son action. Et je sais qu'il me rendra justice.* ».<sup>49</sup>

Mais l'affaire se complique, car un correspondant d'un journal étranger est venu pour avoir des détails qui concernent cette arrestation.

Ah ces journalistes occidentaux ! Une vraie peste. Toujours à promener leur nez à l'entour de ce qui pue. Je me demande bien pourquoi le gouvernement tolère leur présence. Fort heureusement, notre presse nationale a un comportement totalement différent. Qu'est-ce qu'il voulait, celui-là ?<sup>50</sup>

Le surlendemain, une voiture banalisée est venue prendre l'homme ; le commissaire est soulagé car les services spéciaux facilitent l'existence de la police. La voiture s'arrête devant un portail d'une discrète villa qui se trouve sur les hauteurs de la capitale. Le manifestant descend de la voiture, il observe les lieux en hochant la tête, avec un visage éclairé par un mystérieux sourire. L'homme s'est mis dans une pièce meublée d'un lit doté de draps propres et une neuve couverture : « *Les murs sont toujours de la même couleur, remarqua-t-il* »<sup>51</sup>. Dans un coin de cette chambre se trouvait un lavabo et un nécessaire de toilette. « *Au matin, en se levant, il remarqua l'état lamentable de ses vêtements chiffonnés. Il en eut honte* »<sup>52</sup>. Le lendemain vers dix- heures du matin l'homme est orienté vers le bureau du lieutenant Boutama, ce dernier va s'occuper de l'affaire du manifestant ; en commençant par le questionnaire. L'homme lui explique la réalité de sa sortie seul dans la rue ; pour lui, ni le parti, ni le syndicat n'avaient prévu un regroupement le jour du premier mai et cela était regrettable, c'est pour cela qu'il a décidé de prendre une initiative personnelle : c'est de sortir seul dans la rue et manifester, il ajoute « *j'ai toujours pris mes décisions en toute indépendance* ».<sup>53</sup>

A propos de l'expression calligraphiée sur sa pancarte ; il affiche son soutien au président, car il considère que depuis qu'il est à la tête du Parti et de l'Etat il n'a fait qu'accomplir au pays de remarquables progrès.

---

<sup>49</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit.*,p35.

<sup>50</sup>*Ibid* ,p.36.

<sup>51</sup>*Ibid* p.37.

<sup>52</sup>*Ibid*p.38.

<sup>53</sup>*Ibid* ,p.38.

Pendant cet interrogatoire, le manifestant déclare au lieutenant Boutama qu'il n'a aucun rapport à la politique, comme il n'a jamais fréquenté des membres du gouvernement. A la fin de l'interrogatoire, l'officier informe le manifestant qu'il est accusé d'une manifestation sur la voie publique sans autorisation administrative. Boutama a été instruit par son supérieur de mener des investigations sur la vie du manifestant, notamment ce qui concerne son intimité : d'abord son passé, ensuite son présent ; en interrogeant ses voisins, ses collègues et son chef de service. Après l'enquête de l'officier, il convoque encore une autre fois l'homme, ce dernier était heureux d'être convoqué juste après qu'il ait mis sa chemise qui venait de sécher.

*Il remarqua néanmoins que les plis de son pantalon n'avaient plus leur rigidité habituelle. Il entra dans le bureau sourire aux lèvres et main tendue. Mais les yeux sévères de Boutama ignorèrent l'un et l'autre. D'un mouvement du menton, il signifia à l'homme qu'il pouvait s'asseoir. Celui-ci s'exécuta .*<sup>54</sup>

L'officier informe l'homme qu'il a appris que de belles choses sur lui pendant son enquête. En commençant le deuxième interrogatoire : « *L'homme tendit la main pour prendre le petit article de journal soigneusement découpé. Après l'avoir lu, il le rendit à son propriétaire* ». <sup>55</sup>

L'officier veut savoir comment un journaliste étranger soit au courant de cette affaire, le manifestant pense que ce dernier a pu assister à sa marche. « *Il y'a plus grave. J'ai bien entendu interrogé votre chef de service et votre collègue du bureau. Tous deux s'accordent à vous qualifier d'employé modèle* ». <sup>56</sup>

L'homme ne manque jamais à ses engagements professionnels : régulier et ponctuel. Aussi, il n'est jamais tombé malade. Pour Boutama, cela est un mystère, c'est anormal, le manifestant lui dit : d'abord, pour les visites familiales, il n'a pas de famille, ensuite, pour les retards il suffit juste de se lever tôt, et enfin sa santé est excellente ; Dieu merci. Avec des menottes aux poignets, le prisonnier était déplacé vers une lointaine prison militaire ; il s'installe dans une cellule souterraine trois mois plus tard, l'homme en sort, il se trouve dans une salle face à trois officiers solennels, ces derniers s'installent derrière une longue table.

« *Vous êtes accusé d'intelligence avec des agents étrangers, d'atteindre à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, de détournement des deniers du Front, d'offense au chef de l'Etat, de troubles à l'ordre public. Vous êtes passible de la peine de mort. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?* ». <sup>57</sup>

---

<sup>54</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*p.53.

<sup>55</sup>*Ibid*,p.53.

<sup>56</sup>*Ibid*,p.54.

<sup>57</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*p.56.

## **2. La politique et le personnage principal**

### **2.1 La politique, en général**

Le terme politique désigne en son sens plus large, tout ce qui est relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée. Aussi, la politique d'une communauté, d'une société, d'un groupe social, se conforme à une constitution rédigée par ses fondateurs qui définissent sa structure et son fonctionnement (méthodique, théorique, et pratique). Elle concerne les actions, l'équilibre, et le développement interne ou externe de cette société : ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles.

La politique est, donc, essentiellement ce qui a une relation, à une somme d'individualités et /ou multiplicités. C'est pour cela que les études politiques ou la science politique s'élargissent à tous les domaines d'une société (économie, droit, sociologie).

« Dans une acception plus restrictive, au sens politique ou d'art politique réfère à la pratique du pouvoir, soit donc aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et des femmes de pouvoir et aux différentes parties politiques auxquels ils peuvent appartenir, tout comme à la gestion de ce même pouvoir. ».<sup>58</sup>

### **2.2 La politique en Algérie (les années 1980)**

Après l'élection de Chadli Bendjedid à la tête de l'Etat algérien le 9 février 1979, il procède à la libération d'Ahmed Ben Bella en 1980. De plus, il décide de libéraliser l'économie en 1987 sous l'égide du gouvernement Hamrouche dont l'œuvre sera plus ou moins poursuivie par le gouvernement Malek entre 1993 et 1994. Le président met en place un code de la famille en 1984 décrété par l'Assemblée populaire nationale, présidée par Bitat Rabah.

Afin de préserver les relations entre l'Algérie et d'autres pays, Bendjedid invite les autres chefs d'Etats du Maghreb et le président français au dialogue. Grâce à un ministre des affaires étrangères du nom de Mohamed Seddik Ben Yahia (décédé en 1982), l'initiative de relancer la diplomatie algérienne est esquissée. Ce ministre joue un rôle capital dans l'adoucissement des relations avec les Etats Unis, la preuve est qu'il voyage à Washington rencontrer Reagan. En 1983, le premier chef d'Etat algérien est invité à Paris par François Mitterrand. L'Algérie participe, enfin, en février 1989, à la fondation de l'Union du Maghreb arabe, avec les pays voisins dont la Libye, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie.

---

<sup>58</sup> La politique en général, <https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 10/02/2020.

Sur le plan économique, des clauses militaires sont prévues dans cet accord. Dans le seul cadre qui assure la fondation de cette union, une loi est appliquée et elle doit être respectée. Cette dernière dit que dans le cas où l'un des Etats subit une agression, elle sera considérée comme une atteinte à tous les autres Etats. Pour illustrer, prenons l'exemple du conflit sahraoui où les Etats promettent de ne soutenir, ni tolérer aucune activité d'organisation posant un problème qui touche à la sécurité nationale des autres Etats de l'Union.

L'Algérie connaîtra malheureusement une crise économique sans précédent, elle se trouvera confrontée aussi à la corruption et à l'affairisme ouvrant le chemin à la décennie noire qui fera le lit de l'islamisme.

Depuis l'indépendance, le pouvoir doit aussi faire face aux premiers mouvements populaires : *«Devant l'aveu d'échec d'un pouvoir incapable de se réformer apparaissent les premières contestations violentes de l'ordre établi depuis 1962.»*<sup>59</sup>

Après avoir obtenu l'acquittement par le tribunal militaire en octobre 1985, Rachid Zeggar, l'ami proche du président Boumediene entraîne avec lui une colère dans le pays.

Ahmed Ben Bella avec son mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) passe un accord le Front des forces socialistes (FFS) grâce aux efforts d'Ali André Mécili.

Après des années de gestion autocratique des affaires de l'Etat, Chadli Ben Djedid, le président algérien engage, à partir de l'année 1988, l'Algérie dans un processus de démocratisation.

L'écart, l'Algérie a connu une expérience démocratique alors inédite dans le monde arabe. Suite à une série d'émeutes urbaines au cours de l'automne 1988, le régime à parti unique du Front de libération nationale (FLN), en place depuis l'indépendance, entreprend une série de réformes institutionnelles aboutissant en quelques mois à l'adoption d'une nouvelle constitution, à la légalisation du pluralisme partisan et à l'organisation d'élections compétitives, d'abord locales puis législatives. <sup>60</sup>

Les élections municipales se sont déroulées en 1989. Les législatives suivront en 1991. Après cette décision, le FIS (Front Islamique du Salut va entrer dans le champ politique algérien.

---

<sup>59</sup> Rocherieux Julien, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord*, 2001/1 (n° 14), p. 27-50. DOI : 10.3917/sn.014.0027. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-sud-nord-2001-1-page-27.htm>

<sup>60</sup> Pellen Cédric, « Aït-Aoudia (Myriam), *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 346 p. », *Politix*, 2016/3 (n° 115), p. 225-228. DOI : 10.3917/pox.115.0225. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-politix-2016-3-page-225.htm>

Les premières élections législatives pluralistes sont prévues pour le 27 juin 1991. Le FIS, en désaccord avec le mode de scrutin, choisit l'affrontement dans la rue et appelle à la grève générale. Abassi Madani et Ali Benhadj, les deux leaders du FIS, sont arrêtés : c'est un tournant majeur pour le régime en pleine recomposition. Malgré ces événements, le processus électoral reprend. Le premier tour des législatives, le 26 décembre 1991, donne aux islamistes 188 sièges, laissant loin derrière le FFS et le FLN. Bien que le FIS ait perdu plus d'un million de voix par rapport aux élections municipales de juin 1990, l'armée « démissionne » le président Chadli qui s'apprêtait à cohabiter avec le FIS. Un « Haut comité d'État » instaure l'état d'urgence le 11 janvier 1992 et fait appel à Mohammed Boudiaf, l'un des chefs historiques du FLN.<sup>61</sup>

L'armée réagit, elle intervient et interrompt le processus électoral le 11 janvier 1992, après quoi, le président Chadli Bendjedid annonce sa démission et le 14 janvier, un Haut Comité d'Etat est mis en place. Ces deux événements importants mènent l'Algérie dans une décennie de violences et de terrorisme.

### 2.3 L'actualité de la politique en Algérie

Depuis octobre 1988, la République Algérienne Démocratique et Populaire repose sur un régime semi-présidentiel. Le multipartisme est légalisé par la constitution de 1989. Elle est, donc, une démocratie constitutionnelle où les prérogatives de l'Etat sont réparties entre le parlement, élu par le suffrage universel et le gouvernement, nommé par le premier chef de l'Etat et cela périodiquement tous les 5 ans renouvelables une fois. Le multipartisme est souillé par la fraude qui pousse la population à s'abstenir.

Dans le contexte algérien, les citoyens s'abstiendraient car leur vote ne serait pas reconnu en raison de la falsification probable de résultats, qui sont en fait déterminés et connus à l'avance et de la mise en doute de l'intégrité morale des élus qui ne respectent pas leurs engagements.<sup>62</sup>

En Algérie, la transparence est absente dans les différentes institutions étatiques et la corruption touche tous les domaines, y compris le pouvoir. Ce qui contribue à la pérennité d'un régime politique kleptocrate. C'est durant les années 2005-2015 que le système s'est reposé sur un caractère oligarchique où la manne pétrolière a créé beaucoup de fortunes locales. Cette richesse naturelle est considérée comme la troisième composante du système politique.

Accéder à des postes de hautes responsabilités par la famille présidentielle confirme une nature népotique du système. Cela à l'image du dernier président algérien Abdelaziz Bouteflika au pouvoir de 1999 jusqu'à 2019 qui dans son cercle familial ont été impliqués

---

<sup>61</sup> Rocherieux Julien, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord*, 2001/1 (n° 14), p. 27-50. DOI : 10.3917/sn.014.0027. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-sud-nord-2001-1-page-27.html>

<sup>62</sup> **Louisa Dris-Aït Hamadouche**, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb* [Online], V | 2009, Online since 01 November 2012, connection on 09 November 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/588> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.588>

dans des affaires politico-financières. Après la démission du président, le parlement algérien a programmé une réunion en urgence. Ce dernier procède à la nomination du président du conseil de la nation Abdelkader Bensalah comme président par intérim pour une durée de quatre-vingt-dix-jours, dans l'attente des élections du 4 juillet 2019. En n'ayant pas accepté aucun dossier par le conseil constitutionnel, les élections ont été finalement annulées.

La dernière révision de la constitution aboutit au rejet de l'action et de l'activité politique des citoyens vivant ou ayant vécu un nombre d'années à l'étranger, et cela est en contradiction avec le système qui contient un nombre importants d'exécutants issus du groupe des binationaux.

#### **2.4 Le manifestant et la politique**

Pour le manifestant, le parti et le syndicat n'avaient pas programmé un regroupement le jour du premier mai, et cela était regrettable :

Ce n'est pas une vaine et couteuse parade, comme beaucoup le croient aujourd'hui. A marcher côte à côte dans la rue, les travailleurs ressentent la noblesse de leur statut. Une fois par an, dans la rue, au soleil, ils l'affirment au monde, eux qui passent tout le reste de l'année enfermés dans les hangars .<sup>63</sup>

Donc, l'homme a décidé de prendre une initiative personnelle : c'est d'organiser une manifestation en solitaire ; sortir seul dans la rue : « *Il n'y'a eu ni distraction, ni absence, ni manifestation annulée. C'est de ma propre initiative que je suis descendu dans la rue.* ».<sup>64</sup>En tant que fonctionnaire, l'homme s'est toujours intéressé à la mobilisation des travailleurs, aussi il attache une grande importance à toutes les activités syndicales.

La police et les services spéciaux ont classé l'affaire du manifestant comme une affaire politique : « *C'est donc une affaire politique, conclut le commissaire. Cela n'est pas de notre ressort .Nous allons le remettre aux mains des services compétents. En un certain sens j'aime mieux cela* ». <sup>65</sup>Pour lui, il n'a pas commis un crime ; il ne faisait que manifester son soutien au président, car il considère que depuis qu'il est à la tête du parti et de l'Etat, il a fait accomplir au pays de remarquables progrès. Cette arrestation lui confirme finalement que notre système politique interdit de soutenir le chef de l'Etat, le policier lui infirme cette hypothèse.

---

<sup>63</sup> MIMOUNI Rachid, *op.cit.*.p18.

<sup>64</sup> *Ibid*,p.29.

<sup>65</sup>*Ibid*,p.31.

Le manifestant considère l'existence d'une police politique dans le pays est illégale car aucune loi ne l'autorise. Pour lui ; il est détenu par la police mais un officier lui confirme qu'il n'est pas détenu mais seulement retenu. Aussi ; il a été arrêté pour délit d'opinion : « *je me vois forcé d'en déduire que j'ai été arrêté pour délit d'opinion* »<sup>66</sup> ; par conséquent, il réclame le statut de prisonnier politique. Selon l'officier, l'expression *prisonnier politique* n'existe pas dans le pays, d'après la déclaration du président à des journalistes étrangers ; donc le manifestant n'est pas un détenu politique. Le manifestant n'a aucun rapport à la politique, pendant son interrogatoire et en répondant à des questions posées par la police, l'homme confirme avec clarté et certitude quelques points :

- D'abord, il n'a pas d'ambitions politiques ; car tels projets ne l'intéressent pas à son âge ;
- Ensuite, il n'est pas communiste, car pour lui le parti communiste n'existe plus parce qu'il a été dissous ;
- Et enfin, il n'est pas membre d'un parti d'opposition, il ne savait même pas que ce parti existe dans le pays car les journaux n'en ont jamais traité.

D'après le chef de service du manifestant et son collègue du bureau, ils n'ont jamais ouvert une discussion politique. Le chef de service déclare que cette dernière existe seulement dans les pays démocratiques et non pas dans notre pays ; et selon lui c'est le parti unique qui s'occupe de la politique dans le pays. Il ajoute ; c'est le manifestant aidé de son collègue qui fait fonctionner le service c'est pour cela qu'il n'a pas pu appartenir à une section syndicale, et défendre les droits des travailleurs.« *...comment le pourrait-il, s'il appartient à la section ? Même quand on défend les droit des travailleurs, on ne peut pas être au four et au moulin* »<sup>67</sup>.

---

<sup>66</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*p.34.

<sup>67</sup>*Ibid*, p.48.

# **Chapitre 3**

## **Autour de la manifestation**

## 1. Manifester en solitaire

« *Comme toute activité sociale, la contestation a son temps propre. Elle a ses jours.* »<sup>68</sup>

Pour définir les manifestations, on peut dire que c'est un rassemblement de personnes destiné à afficher son soutien ou son opposition à une cause ou à un état de fait. La manifestation fait partie des activités politiques et culturelles destinées à revendiquer des droits et des positions de divers ordres.

Comme on le sait tous, une manifestation est un acte collectif se prononçant en faveur d'une opinion politique ou pour d'autres causes. Des actions de manifestation peuvent inclure des blocages. L'objectif d'une manifestation, c'est de faire reculer les tenants du pouvoir (de quelque nature qu'ils soient) sur une décision, une loi ou une quelconque posture politique.

Les manifestations peuvent être pacifiques ou violentes, ou peuvent être non violentes et se terminer par des actes violents et ce, aux dépens des manifestants. Les manifestations sont aujourd'hui des mouvements de masses qui nécessitent pour leur organisation des méthodes de plus en plus élaborées, et notamment des techniques d'information particulièrement sophistiquées.

En politique, les manifestations peuvent désigner : amélioration des conditions de vie, souvent à l'appel des syndicats, ou à l'occasion d'une grève ; protestation contre la brutalité policière, protestation contre une loi, un décret, une réforme, protestation contre une fermeture d'usine ou contre des licenciements jugés abusifs, revendication politiques comme par exemple : lutte contre le racisme, le sexisme, ou lutte pour la démission d'un gouvernement, ou bien manifester pour la paix et contre le pouvoir.

Nous pouvons, à propos de l'acte de manifester, ce qui suit :

...la manifestation, action qui n'agit que dans la mesure où elle est donnée à voir largement, ne peut produire les effets pour lesquels elle a été finalement organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée, point de passage obligé pour être perçu par le champ politique. On pourrait presque dire, sans forcer l'expression, que le lieu réel où se déroulent les manifestations, qu'elles soient violentes et spontanées ou pacifiques et organisées, n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse (au sens large). Les manifestants défilent en définitive pour la presse et pour la télévision ; les journalistes *présents tout au long des défilés ou installés dans les salles de presse spécialement aménagées pour eux croient rendre compte de la manifestation sans apercevoir qu'ils participent à sa*

---

<sup>68</sup>Nonna Mayer, « *Le temps des manifestations* », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLII-129 | 2004, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 29 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/410> ; DOI : 10.4000/ress.410.

*réalisation... ».*<sup>69</sup>

Si les manifestants occupent la rue pour faire entendre leur voix, les médias, traversés et contrôlés par divers groupes financiers et de pression, tentent de faire valoir, par la voie de l'orientation des opinions, leurs thèses idéologiques. Mais, dans le cas de notre nouvelle, la situation est totalement différente : « le manifestant » qui est un homme âgé, sort tout seul dans la rue pour défilier ou bien pour manifester, à l'occasion de la fête des travailleurs qui s'organisent le premier mai de chaque année. Ce qui a incité la police à enquêter dans cette affaire et chercher à en comprendre la raison. « *Je cherche seulement à établir l'origine du malentendu qui vous a laissé sortir seul dans la rue* ». <sup>70</sup>

Au début, le manifestant répond qu'il n'y a aucun malentendu, mais le policier insiste toujours « *je ne comprends pas. Comment se fait-il que vous vous soyez retrouvé seul avec votre pancarte ?* ». <sup>71</sup> En parallèle, l'homme essaie de convaincre le policier que c'était délibéré et c'est avec sa propre volonté qu'il est descendu dans la rue « *il n'y a eu ni distraction, ni absence, ni manifestation annulée. C'est de ma propre initiative que je suis descendu dans la rue* » <sup>72</sup>

Ensuite, le policier le conseille de dire la vérité, et c'est dans son intérêt –croit le policier-, car apparemment le manifestant ne s'est pas rendu compte de la gravité de son erreur, et que les conséquences seront très lourdes. « *Tu es fous ou quoi ? Sais-tu bien dans quelle voie tu t'engages ? Es-tu conscient de la gravité de ta déclaration ? De toutes les conséquences prévisibles ?* ». <sup>73</sup> Le policier lui semble que la santé mentale du manifestant a dû se détériorer gravement et il le voit comme un fou et un malade mental « *...aurais-tu déjà traité dans un asile psychiatrique ?* Le manifestant répond avec un sang-froid « *je jouis d'un parfait équilibre mental.* » <sup>74</sup> . Il insiste encore une fois et lui demande d'être sincère et dire la vérité « *Tes affirmations m'en apportent la preuve irréfutable. Si tu étais sain d'esprit, tu comprendrais qu'il est préférable de mentir que de subir les conséquences prévisibles de ton acte.* ». <sup>75</sup>

---

<sup>69</sup> Champagne Patrick. La manifestation. La production de l'événement politique. In: **Actes de la recherche en sciences sociales**. Vol. 52-53, juin 1984. Le travail politique. pp. 19-41. DOI :

[https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1984\\_num\\_52\\_1\\_3329](https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3329)

<sup>70</sup> MIMOUNI Rachid, *op.cit.* p.29.

<sup>71</sup> *Ibid*, p.29.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>73</sup> *Ibid*.p.29.

<sup>74</sup> *Ibid*, p. 29.

<sup>75</sup> *Ibid*.p. 30.

Mais le manifestant n'a pas eu peur d'avoir manifesté, il n'a aucunement l'air inquiet de son sort, car pour lui aucune loi n'interdit d'exprimer son opinion et son soutien au président même s'il s'est trouvé seul dans la rue.

Je n'ai rien à craindre. La Constitution reconnaît à tous les citoyens le droit d'exprimer leur opinion. J'en ai donc usé pour marquer mon soutien à l'action et à la personne du président. Que je sache, il n'est pas interdit de manifester dans la rue, même si en solitaire. <sup>76</sup>

Le droit de manifester est protégé par les conventions internationales signées par de nombreux pays :

*C'est de ton droit » dit le brigadier. Dans la plupart des pays démocratiques, les lois permettent les manifestations et la liberté de se regrouper, qu'elles considèrent comme un droit et un contre-pouvoir. Mais ce que tu as fait toi est contre la loi, tu aurais dû le faire dans les normes et dans le cadre de la loi, à l'occasion des manifestations qu'organisent régulièrement le parti et/ou le syndicat. <sup>77</sup>*

Le policier joue sur la légalité. Il dit que tous les pays acceptent les manifestations, mais il ne reconnaît pas que ce droit est soumis aux appareils répressifs.

Le manifestant réplique

*C'est de ma propre volonté. » répond le manifestant, j'ai toujours pris des décisions en toute indépendance : « Parce que ni le parti ni le syndicat n'avaient prévu de regroupement ce premier mai. J'ai estimé que cela était regrettable. J'ai donc pris une initiative personnelle. <sup>78</sup>*

Le brigadier veut savoir pourquoi le manifestant affiche son soutien au président ; alors que le manifestant considère le président actuel comme le meilleur que tous les précédents car, il a fait accomplir au pays de remarquables progrès depuis qu'il est à la tête du parti et de l'Etat, on remarque un développement dans tous les domaines, notamment dans l'agriculture.« *La réforme agraire a rendu la terre aux paysans* »<sup>79</sup>

Ainsi le domaine de la santé qui est le plus important s'est beaucoup amélioré grâce à lui « *le dernier des misérables peut aller se soigner gratuitement dans les hôpitaux* »<sup>80</sup>, sans oublier le secteur de l'éducation, les portes des écoles sont grandes ouvertes aux fils du peuple...c'était l'avis du manifestant, lorsqu'on remarque, dans ses propos, son soutien total à son président. Il pense que tous les projets de celui-ci réussissent et dans les divers services qu'il a rendus au peuple et à la patrie.

---

<sup>76</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit.* p. 30.

<sup>77</sup>*Ibid*, p.38.

<sup>78</sup>*Ibid*, p.38.

<sup>79</sup>*Ibid*, p. 39.

<sup>80</sup>*Ibid*, p .39.

Néanmoins, beaucoup de gens qui ne partagent pas cet avis, réplique le brigadier, pour la plupart ils trouvent que notre production agricole n'a fait que baisser et beaucoup d'usines ont fait faillite, ce qui a provoqué l'augmentation du chômage dans les rangs de nos jeunes, comme on trouve un manque remarquable des produits les plus indispensables, que le niveau d'enseignement est catastrophique, de même que les établissements de la santé, sans compter d'autres domaines conclut le brigadier

Le manifestant appuie toujours l'idée, que sa manifestation s'inscrit dans ses penchants psychiques pour la solitude, il est ni membre structuré dans un parti d'opposition, ni nationaliste comme le constate le brigadier. Il se demande toujours de quoi on l'accuse. Pour le moment « *manifestation sur la voie publique sans autorisation administrative* »<sup>81</sup> dit le brigadier.

## **2. La signification de la pancarte**

Souvent les manifestations apportant des banderoles, chansons, pancartes, tracts, et slogans qui leurs permettent d'exprimer leurs points de vues aux habitants et aux médias dans une ambiance bon enfant. Ce qui nous intéresse le plus dans notre corpus c'est « la pancarte », qui est un panneau qui comporte une inscription. Ce terme désigne un objet destiné à informer le public, les passants. Il peut s'agir d'un écriteau, d'un support cartonné, etc., portant des informations et parfois des images.

Une pancarte est un objet permettant de communiquer. Elle est généralement composée d'une plaque, d'un panneau ou d'une carte, sur laquelle est inscrit une ou des informations. Il peut, par exemple, s'agir d'avertissements en cas de danger, de renseignements pratiques, de propagande politique, de slogans commerciaux... Une pancarte peut être fabriquée en matière plastique, en carton ou en bois, ainsi qu'en papier. Elle peut être posée au sol, accrochée au mur ou sur un poteau. \*Homme-sandwich\* est l'appellation de la personne qui porte une pancarte devant elle et une derrière.

Comme on l'a déjà dit avant, le manifestant qui est sorti dans la rue pour défiler à l'occasion du premier mai fera un grand événement dans la ville, sur lequel tous les yeux sont braqués. Il a encombré toute la voie, ce que laisse les gens le confondre comme un fou comme on l'a vu dans ce passage :

---

<sup>81</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit.* p. 41.

« Les voitures se fendaient sur lui comme les vagues sur un récif. Il resta un moment à sourire aux conducteurs qui le contournaient et se permit même d'adresser à quelques-uns un léger signe de la main. On devait le prendre pour un de ces fous dont la ville était prodigue. »<sup>82</sup>

L'homme se met à genoux, s'agenouillera afin de prendre sa pancarte qui est bien enveloppée dont le message (le slogan) est gravée sur une pièce en bois. Ce passage en témoigne :

« L'homme s'agenouilla enfin et entreprit de dégager l'écriteau de bois du sac qui l'envelopper. Puis il se déplia et, torse bombé, le regard haut, tenant fermement à deux mains le manche de sa pancarte, il se mit à avancer à pas lent... »<sup>83</sup>

Pour s'attirer l'attention des piétons ainsi que les conducteurs de la ville :

« Quelques conducteurs ralentirent afin de mieux examiner l'original qui les défait du milieu de la chaussée, épaississant le flux de la circulation. Quelques badauds s'attroupèrent mi-intrigués, mi-amusés ». <sup>84</sup>

Il continue à marcher au milieu de la chaussée, la pancarte toujours entre ses mains et sur laquelle est écrit en arabe et en français d'une manière esthétique ce simple mot :

*"تحيا الرئيس, vive le président"*

Le manifestant solitaire attire l'attention d'une grande majorité des gens dans la rue, notamment la police, à laquelle est dévolue la tâche de contrôler l'espace public, (surtout l'activité politique), notamment dans les systèmes policiers. Le premier policier à percevoir le manifestant solitaire resta un moment sans comprendre ce qui se passe, il avança instinctivement d'un pas, pour bien se convaincre de la réalité de la scène afin de l'interroger, un deuxième agent resta lui aussi coi d'étonnement mais il n'eut pas à le questionner sur l'attitude à adopter : « Il était équipé d'un talkie walkie. il informa donc son chef de brigade qui devait se balader en voiture quelque part dans le quartier, ce policier était un homme avisé. »<sup>85</sup>

---

<sup>82</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p. 20.

<sup>83</sup>*Ibid*, p.20.

<sup>84</sup>*Ibid*, p. 20.

<sup>85</sup>*Ibid*, p. 24.

Le brigadier alerta par radio son commissaire. Ce dernier donna quelques fébriles coups de téléphone à la Présidence, au Parti, au Syndicat. Tous les trois répondent qu'aucune manifestation n'était prévue ce jour-là« *Ses interlocuteurs lui firent remarquer qu'à la veille de chaque regroupement public, on ne manquait jamais de prévenir la presse, pour rameuter le peuple, et la police, pour le surveiller.* ». <sup>86</sup>

Le commissaire ordonna donc au brigadier d'intercepter le singulier personnage. Et la situation devenait critique car le porteur de la pancarte était sur le point d'atteindre le palais présidentiel. Si on va faire un parallèle à la manifestation qui se passe actuellement notamment en Algérie, on trouve une certaine différence : on remarque que le personnage principal de cette nouvelle affiche son soutien à son président « vive le président » avec toute liberté et clarté sans aucune crainte et ce, bien qu'il se soit retrouvé seul dans la rue avec sa pancarte. Contrairement à la manifestation qui se passe actuellement dans notre pays ou une grande majorité du peuple sont contre le président, contre le pouvoir et le système, on remarque aussi différentes expressions critiques sur leurs pancartes comme « système dégage ».

---

<sup>86</sup>MIMOUNI Rachid, *op.cit*, p. 25.

# **Conclusion**

, En définitive à travers la nouvelle *Le manifestant*, nous avons fait le tour de la thématique politique sur le manifestant et le rapport qu'il entretient avec la politique. Le recueil décrit avec minutie l'autoritarisme et l'absurde administratif de son pays, c'est une réflexion faite sur le pouvoir et sur les retombées de l'autoritarisme sur la vie collective des citoyens.

D'abord, dans le premier chapitre qui s'intitule la vie du manifestant, nous nous sommes intéressées au personnage aux frontières du mystère, où on a défini brièvement ce que veut dire un personnage dans un texte selon Philippe Hamon. Comme nous avons ce personnage comme étant une personne mystérieuse par son comportement et sa façon d'être avec son entourage : manifester seul comme un fou fait de lui un personnage spécial, voire paradoxal.

Ensuite, nous avons analysé le personnage du manifestant : il se caractérise par sa vie solitaire, sa solitude et son absurdité il préfère passer son temps seul plutôt que d'entrer en commun avec les autres, cet homme est présenté comme un exemple de sérieux et de discipline surtout concernant sa vie professionnelle.

Mais il est irréprochable et comme une personne qui garde ses distances. A l'image de sa relation avec sa voisine, car il la considérera comme une femme bavarde, elle a l'habitude de se permettre toutes sortes de questions, elle est curieuse ce qui laisse le manifestant l'éviter au maximum. Ainsi avec le chauffeur du bus, avec son chef de service et son collègue de bureau ce dernier affirme son collègue que le secret de leur durable cohabitation pendant des années c'est d'avoir fixé une règle de ne jamais poser de questions personnelles. Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur le rapport du manifestant à la politique, où nous avons découvert un personnage fort dans ses positions et solitaire dans ses démarches, sa pratique de la politique semble être particulière et suscite la curiosité et la violence des appareils répressifs.

Effectivement, le bonhomme est surveillé de près par les services de police car son comportement est suspect : manifester seul est un acte isolé et suspect. Ce qui ajoute à sa suspicion, c'est que le personnage ne laissait rien au hasard : les policiers fouillent dans sa vie sans rien trouver. A travers ce personnage qui n'a rien à avoir avec la politique, nous comprenons le double discours de ce système politique qui se réclame comme une démocratie et qui empêche un simple citoyen de manifester, malgré que ce dernier manifeste son soutien au président.

Dans cette nouvelle, le personnage singulier est présenté comme loin de la vie politique : d'abord ; il n'a pas d'ambition politiques, ensuite il n'est pas communiste ; enfin il n'est membre d'aucun parti d'opposition. Dans un troisième et dernier temps, nous nous sommes intéressés à la manifestation : selon Nanna Mayer, on a analysé le terme « manifestation ».

Dans le cas de cette nouvelle la situation est totalement déférente : le manifestant qui est un homme âgé sort tout seul dans la rue pour manifester ce qui laisse la police enquêter dans cette affaire et cherchent à comprendre la réalité de son acte. Le manifestant n'a pas eu peur des conséquences de son acte, car pour lui aucune loi n'interdit d'exprimer son opinion au président, mais la police l'accuse que manifester seul sur la voie publique sans autorisation administrative, c'est hors la loi et il sera puni.

Pour finir, avec la signification de la pancarte : le manifestant continue à marcher au milieu de la chaussée, la pancarte entre ses mains et sur laquelle il écrit en arabe et en français d'une manière esthétique vive le président, تحيا الرئيس, il attire les grandes des gens dans la rue notamment la police. A travers cette nouvelle du manifestant, nous déduisons que certains Algériens l'image du personnage de cette nouvelle, ont une relation arbitraire à la politique : alors que tous les autres manifestants contre le pouvoir, cet homme soutient son président. Les pouvoirs politiques portent atteinte à toutes libertés même celle qui les soutiennent.

Nous pensons avoir apporté de nouveaux éléments dans ce travail concernant la vie politique en Algérie et de nouveaux éléments sur la capacité de la littérature dans la description du réel, dont la politique. Nous sommes convaincus que d'autres étudiants peuvent faire d'autres analyses plus prometteuses pour comprendre plus cette thématique et plus d'enrichissement et d'interprétation autour de ce singulier personnage.

## Bibliographie

### Corpus

- MIMOUNI Rachid, *la ceinture de l'ogresse*, Alger, édition laphomic ,1990.

### Ouvrage

- BOURBON Mourad, « *Rachid Mimouni accuse* », *jeuneAfrigue* n1240, paris, 10 Octobre 1984.
- BOUDJEDRA Rachid, *Lettres Algériennes*.

### Mémoires et thèses

- Fouzia Bendjelid « *Le discours de la dénonciation dans le roman « Tombéza » de Rachid Mimouni* », *Insaniyat/ انسانيات* (Online ), 14-15 /2001, Online since 31 January 2012, connection on 09 September 2020. URL : [http:// Journals .openedition .org /insaniyat /9650](http://Journals.openedition.org/insaniyat/9650) ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.9650>

### Site Internet

- **Leperlier Tristan**, « Les écrivains algériens et l'expérience démocratique dans les années 1990 », *Communications*, 2016/2 (n° 99), p. 145-158. DOI : 10.3917/commu.099.0145. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-communications-2016-2-page-145.html>
- **Jean-Paul Resweber**, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication* [En ligne], 19 | 2011, mis en ligne le 21 septembre 2015, consulté le 09 septembre 2020. URL: <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2661>; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2661>
- **Hamon Philippe**. Pour un statut sémiologique du personnage. In: *Littérature*, n°6, 1972. *Littérature*. Mai 1972. pp. 86-110. DOI : <https://doi.org/10.3406/litt.1972.1957>
- **Pierre Popovic**, « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques* [En ligne], 151-152 | 2011, mis en ligne le 13 juin 2014, consulté le 08 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1762> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1762>
- **Castellan Yvonne**, « Le sentiment de solitude », *Le Journal des psychologues*, 2009/10 (n° 273), p. 54-57. DOI : 10.3917/jdp.273.0054. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-10-page-54.htm>
- **Amrani, Mehena**, L'absurde dans les nouvelles de Rachid Mimouni, *Plurielles*, p2. Le texte est consultable au lien suivant : [https://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/4\\_33\\_12.pdf](https://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/4_33_12.pdf)

- Visions littéraires de la double vie », dans : *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, sous la direction de Lahire Bernard. Paris, La Découverte, « TAP / Lab. Sciences Sociales », 2006, p. 509-528. URL : <https://www.cairn.info/la-condition-litteraire--9782707149428-page-509.htm>
- **Doraï Mohamed Kamel**. Qu'est-ce qu'un stéréotype?. In: **Enfance**, tome 41, n°3-4, 1988. pp. 45-54. DOI : <https://doi.org/10.3406/enfan.1988.2154>
- **Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul**, « Chapitre 4. Les systèmes autoritaires. Violence et résilience », dans : *Violence et politique au Moyen-Orient*. sous la direction de Blanc Pierre, Chagnollaud Jean-Paul. Paris, Presses de Sciences Po, « Nouveaux Débats », 2014, p. 155-203. URL : <https://www.cairn.info/violence-et-politique-au-moyen-orient--9782724615852-page-155.htm>
- La politique en Algérie(les années 1980), <https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 10/02/20
- La politique en Algérie (depuis 1988),<https://fr.m.wikipedia.org> consulté le 10/02/20.
- **NonnaMayer**, « Le temps des manifestations », **Revue européenne des sciences sociales** [En ligne], XLII-129 | 2004, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 29 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/410> ; DOI : 10.4000/ress.410
- **Champagne Patrick**. La manifestation. La production de l'événement politique. In: **Actes de la recherche en sciences sociales**. Vol. 52-53, juin 1984. Le travail politique. pp. 19-41. DOI : [https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1984\\_num\\_52\\_1\\_3329](https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1984_num_52_1_3329)
- **Jean Baptiste Reddé**, La signification du la pancarte [Fr.m.wikipidia.org/wiki](https://fr.m.wikipedia.org/wiki). Consulté le 28.1.2020 a 11h.40
- **Redouane, N. (2001)**. De l'indépendance confisquée à l'identité bafouée dans *Le fleuve détourné* de Rachid Mimouni. *Études littéraires*, 33 (3), 169–183.<https://doi.org/10.7202/501316ar> consulté le 08 octobre 2020.
- **Faouzia Bendjelid**, « L'écriture de la rupture dans l'œuvre romanesque de Rachid Mimouni », *Insaniyat / إنسانيات*[En ligne], 37 | 2007, mis en ligne le 07 août 2012, consulté le 08 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/4211> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.4211>
- **Rocherieux Julien**, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord*, 2001/1 (n° 14), p. 27-50. DOI : 10.3917/sn.014.0027. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-sud-nord-2001-1-page-27.htm>
- **Pellen Cédric**, « Aït-Aoudia (Myriam), *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Presses de Sciences Po,

2015, 346 p. », *Politix*, 2016/3 (n° 115), p. 225-228. DOI : 10.3917/pox.115.0225. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-politix-2016-3-page-225.htm>

▪ **Louisa Dris-Aït Hamadouche**, « L'abstention en Algérie : un autre mode de contestation politique », *L'Année du Maghreb* [Online], V | 2009, Online since 01 November 2012, connection on 09 November 2020. URL :

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/588> ;DOI:<https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.588>